ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 102249

Texte de la question

M. Paul Durieu interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Il souhaiterait lui soumettre les vives préoccupations de la commune de Piolenc s'agissant de son projet de centrale photovoltaïque innovant (panneaux photovoltaïques sur l'eau) et les orientations du rapport de la mission Charpin et Trink dont les critères de sélection des futurs projets risquent de mettre en péril les innovations technologiques. Ainsi la commune souhaiterait que ce rapport puisse inclure une catégorie « implantations nouvelles » telles les centrales flottantes ou autres lieux particuliers et laisser aux autorités départementales le soin de pré-sélectionner les projets éligibles aux appels d'offres plutôt que de ne retenir que de critères nationaux. De plus, des critères de sélection liés aux impacts tant paysagers qu'environnementaux pourraient être retenus à hauteur de 30 %. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : M. Paul Durieu
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 102249
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2421
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)